

International Review of Community Development

Revue internationale d'action communautaire



Présentation : les jeunes et le chômage

Numéro 8 (48), automne 1982

Le chômage et les jeunes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034790ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034790ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1982). Présentation : les jeunes et le chômage. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (8), 3–4. <https://doi.org/10.7202/1034790ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1982

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les jeunes et le chômage

À nouveau des textes, des analyses, des points de vue. Cette fois, sur les jeunes et le chômage. Faire ressortir les spécificités locales sur le plan socio-économique, comparer les stratégies gouvernementales en matière de formation et d'aide à la création d'emplois, rendre compte ou du moins faire écho aux multiples tentatives mises de l'avant par des syndicats, des intervenants communautaires ou encore les jeunes eux-mêmes pour formuler des alternatives ou aménager des espaces de survie à l'intérieur d'un système de plus en plus étouffant, voilà quelques-unes des pistes qui avaient été mises de l'avant, il y a plus d'un an, en vue de la préparation de ce numéro.

Le matériel recueilli met en évidence la diversité des situations locales et nationales et leur influence déterminante sur les problématiques et les perspectives d'analyse qui orientent les textes. Par exemple, au Québec, patronat et gouvernement continuent, du moins officiellement, à faire du plein-emploi l'objectif de leurs politiques et de leurs stratégies, alors même que le chômage atteint des sommets historiques. Cela permet évidemment de laisser entendre que la crise économique est essentiellement conjoncturelle et donc toute provisoire, autorisant du même coup à reporter sur les individus la responsabilité d'assurer leur propre survie... En Suisse, par contre, où le taux de chômage est très faible et où le renvoi massif des travailleurs étrangers aux premiers signes de la récession a permis d'en occulter l'effet, les préoccupations d'analyses relatives aux jeunes se portent davantage sur la dimen-

sion culturelle du « problème de la jeunesse » pour tenter d'éclairer certains aspects de la révolte des jeunes et de l'incapacité d'une société à développer des mécanismes qui permettraient l'intégration d'une génération entière. La Belgique fait face à de graves problèmes de chômage des jeunes, consécutifs à l'effondrement de pans entiers de l'industrie, particulièrement en Wallonie ; elle voit se mettre en place une société fortement « dualisée » dont les politiques mêmes de l'emploi favorisent le développement, impliquant une régression de la protection sociale et une marginalisation économique et sociale d'une partie croissante des jeunes. La France, dont 42 chômeurs sur 100 (38 en Belgique et au Québec) ont moins de 24 ans, se débat elle aussi avec les conséquences de la restructuration de l'économie à l'échelle mondiale, mais son gouvernement tente d'affronter le problème du chômage des jeunes avec une détermination que ne manifeste aucun des trois autres pays dont nous publions les contributions dans ce numéro. À ce titre, la dynamique politique propre à la France de 1982 différencie ce pays des tendances néo-libérales qui un peu partout ailleurs amènent les pouvoirs à ne pas faire du chômage — et en particulier du chômage des jeunes — un problème de tout premier ordre, malgré son ampleur et ses conséquences tragiques.

La production de ce numéro s'articule autour de cinq dimensions majeures qui structurent le rapport des jeunes à l'emploi : la question culturelle (« Jeunes en rupture »), les déterminants socio-économiques

(« Données et points de repère »), les systèmes d'éducation et de formation (« Quel avenir pour les jeunes ? »), les modes d'action collective (« Action collective, action syndicale ») et les politiques sociales (« Quelles politiques sociales ? »). Il n'y a bien sûr dans ces rubriques aucune prétention à une quelconque exhaustivité, ni à aucune « représentativité nationale », étant entendu qu'il nous intéresse davantage d'approfondir les enjeux que de découvrir l'ensemble des processus, des politiques ou des stratégies.

Au-delà de ces rubriques, c'est le pôle culturel et l'enjeu de l'emploi et de son évolution qui structurent le débat que tente de construire ce numéro. Si le pôle culturel est avant tout pris en compte par un texte en particulier qui porte sur les mouvements de jeunes zurichois et leurs pratiques de rupture, cette préoccupation est néanmoins présente dans plusieurs autres articles. Il est évident que de multiples formes de rupture se développent chez les jeunes, d'une manière souvent silencieuse et individuelle, par rapport au travail, à la famille, à l'école, aux institutions politiques, etc. Mais ces révoltes n'ont rien à voir avec ce qui s'est passé à Zürich. De fait, aussi, elles sont plus difficiles à cerner et à comprendre.

Peut-on pour autant parler d'un mouvement social des jeunes ? Deux thèses s'affrontent sur cette question. L'une soutient qu'il n'y a plus de mouvement de jeunes — si l'on compare avec le mouvement contre-culturel des années soixante — et qu'en fin de compte les insatisfactions et les revendications des jeunes sont intégrées ou contribuent à la reproduction du système social. L'autre thèse affirme au contraire que les jeunes formulent de plus en plus une critique radicale des modèles de développement et de consommation rattachés aux sociétés capitalistes avancées et plus particulièrement de la valeur travail en tant que système ou mode d'intégration et de promotion sociale. La question des effets sociaux de la marginalisation croissante des jeunes par rapport au travail demeure entièrement ouverte.

Quant à l'enjeu de l'emploi, il ne fait de doute pour aucun auteur qu'on assiste partout à une transformation-dégradation du travail dont les jeunes sont les pre-

mières victimes, surtout s'ils ne sont que faiblement scolarisés. La restructuration de chaque économie nationale dans le cadre des stratégies multinationales entraîne une mise à l'écart de portions croissantes de jeunes peu qualifiés, une dissociation entre une économie de haute productivité et de haute compétitivité et une économie de subsistance et de relégation vers des activités non-rentables, une transformation en profondeur de l'organisation du travail avec un développement spectaculaire de toutes les formes de travail précaire attribués en priorité aux jeunes et aux femmes ; autant de bouleversements qui mettent en cause les acquis sociaux, les formes d'organisation de travailleurs, leurs luttes, leurs objets de lutte, mais aussi une interrogation sur la capacité de la mobilisation des jeunes pour conquérir leur droit au travail.

Il aurait été intéressant de pouvoir prolonger la réflexion en s'interrogeant sur la transformation de la structure de l'emploi à une échelle internationale, en particulier dans son rapport aux pays du Tiers-Monde et aux formes internationalisées de l'exploitation de la force du travail pour mieux saisir les composantes locales de la crise de l'emploi. Autant d'interrogations à poursuivre.

Il faudrait aussi pouvoir pousser beaucoup plus loin la réflexion sur les « alternatives » : quelles sont les marges de manoeuvre dont disposent les jeunes ? Est-il possible de penser en termes de solidarité avec d'autres groupes sociaux, les syndicats, par exemple ? Pourrait-on penser à des formes « d'action positive » ? Le « troisième secteur » c'est-à-dire les coopératives, les groupes autogérés, les sociétés « organiques » représentent-ils de véritables alternatives et à quelles conditions ?

C'est une invitation à poursuivre une réflexion qui nous apparaît centrale dans le contexte de crise actuel et que nous ne faisons qu'amorcer avec la série d'article que nous publions aujourd'hui.

Genève-Montréal
Août-septembre 1982